



TERMES DE REFERENCE :

Expert.e en didactique de l'enseignement-apprentissage de l'arabe,
langue de scolarisation (mission court terme)

PROJET PARLE - TUNISIE

Mission court terme

Expert.e en didactique de l'enseignement-apprentissage de l'arabe, langue de scolarisation

Nom du projet: Projet d'Appui au Renforcement des compétences Linguistiques des Elèves tunisiens (PARLE)

Intitulé de la mission: Cartographie des ressources mobilisables pour la formation linguistique en arabe de scolarisation

Pays / zone géographique: Tunisie – Tunis ; région ANMO/MENA

Durée de la mission: 25 jours (travail à distance), répartis entre mai et septembre 2024

Type de contrat: Contrat de Prestation de Service (CPS)

Date limite de candidature: 16 mai 2024

1- Contexte

Présentation d'Expertise France

Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets destinés à contribuer au développement équilibré des pays partenaires, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et aux priorités de l'action extérieure de la France. La mission d'Expertise France est de répondre à la demande de pays partenaires qui veulent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Pour cela, l'agence mène des projets dans les principaux domaines de l'action publique :

- Gouvernance démocratique, économique et financière.
- Paix, stabilité et sécurité.
- Développement durable, climat et agriculture.
- Santé et développement humain.

La problématique linguistique dans l'enseignement tunisien

Le système éducatif tunisien est caractérisé par un parcours d'enseignement plurilingue. Cette spécificité constitue un atout pour le pays, en matière d'ouverture sur le monde et de débouchés professionnels pour les jeunes Tunisiens mais actuellement, ce modèle est en crise et fait état d'un faible niveau de maîtrise linguistique des écoliers et étudiants, d'où la mise en place du présent *projet d'appui au renforcement linguistique des élèves tunisiens (PARLE)*.

La langue d'enseignement principale est l'arabe littéraire, dès la première année du primaire et jusqu'à la fin de l'enseignement de base. Le français est introduit comme « langue-matière » à partir de la 2ème année du primaire, en tant que « première langue étrangère », et prend une place importante dans l'enseignement avec un quota d'heures conséquent, de façon à préparer les élèves à intégrer le lycée, où le français devient la langue d'enseignement et d'évaluation de huit matières scientifiques et techniques. A l'université, le français est la principale langue d'enseignement. Son apprentissage et sa maîtrise sont donc essentiels pour réussir. En parallèle de ces deux langues

principales, l'anglais est également enseigné comme deuxième langue étrangère dès la 4^{ème} année du primaire. Le dialecte tunisien, dont l'usage oral est de très loin le plus répandu et qui est dans la plupart des cas la langue acquise par l'enfant dans sa famille, n'est quant à lui pas (officiellement) utilisé comme outil d'enseignement à l'école. Cela signifie qu'avec un enseignement en arabe classique en première année du primaire, la grande majorité des élèves commencent leur apprentissage dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas.

Les dernières évaluations et études menées en Tunisie (PISA 2015, EGRA 2021 pour le primaire, résultats aux examens d'entrée en collège pilote, tests de fluence, baccalauréat...) sont unanimes et soulignent le manque de performance du système éducatif tunisien. Un des facteurs explicatifs de ce manque de performance réside dans la forte dégradation du niveau de compréhension de l'écrit, qui pénalise les jeunes Tunisiens dans tous les secteurs, y compris dans les disciplines scientifiques. Ces études montrent un décrochage très rapide du niveau des élèves en français par rapport au niveau attendu. En arabe, le décrochage est plus lent mais également substantiel. Ainsi, selon l'étude EGRA 2021, le taux de compréhension de l'écrit mesuré en 3^e année de primaire (en arabe) est-il de 50% (45% pour les garçons et 53% pour les filles) quand celui constaté en 4^e (en français) se révèle être de 40% (35% pour les garçons et 43% pour les filles). Le taux de compréhension orale constaté en 4^{ème} année pour le français n'atteint que 28% (EGRA) et le niveau n'évolue que très faiblement ensuite. Les disparités sont notables selon le genre (les filles ont un meilleur niveau que les garçons), la localisation (les établissements du Centre Ouest et des zones non côtières affichent de plus faibles résultats ; les élèves des zones rurales sont globalement en plus grande difficulté que ceux en zones urbaine) et le type d'établissements (meilleure performance des établissements privés).

Au baccalauréat, la question de la maîtrise des langues se révèle en conséquence tout aussi problématique, seuls 30% des élèves obtiennent une note supérieure à 10 en français, les résultats chutant même à 16% pour les élèves en filière littéraire, et seuls les élèves des filières mathématiques et sciences expérimentales sont plus de la moitié à avoir une note supérieure à 10 en arabe.

Le niveau en langue des enseignants, en particulier en français, s'est affaibli au fil des années. Le faible niveau de français à la sortie du secondaire rend très difficile le recrutement d'enseignants francisants et les générations ayant reçu un enseignement solide en français partent désormais à la retraite. La filière de français à l'université (formation initiale des enseignants en collège et lycée) ne parvient pas à recruter suffisamment d'élèves motivés (beaucoup de déçus d'autres filières s'y inscrivent). La Licence Education et Enseignement (LEE, 10 instituts répartis dans le pays gérés par le ministère de l'Enseignement supérieur en coordination avec le ME) qui assure la formation initiale des enseignants du primaire parvient à recruter des élèves de bon niveau (notes élevées au baccalauréat) mais leur niveau en langues et notamment en français reste faible (sur les élèves de 2 instituts testés dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet PARLE, 71% n'ont pas le niveau linguistique requis pour enseigner en français, soit un équivalent B2 du Cadre Européen de Référence pour les Langues).

Par ailleurs, l'étude de faisabilité réalisée par l'IFEF pour ce projet a montré que la formation des enseignants au sein de ces licences n'intègre pas de renforcement linguistique en tant que tel et que l'approche sur l'enseignement des langues ne laisse pas assez de place à l'oral, à l'innovation, aux méthodes actives, à la différenciation et à la remédiation. S'agissant des enseignants déjà en poste, beaucoup ont été recrutés sans formation préalable et leur plan actuel de formation n'intègre pas de renforcement linguistique ni d'approche pédagogique innovante sur l'enseignement des langues.

A tous les niveaux, de nombreux enseignants se retrouvent en situation de classe en grande insécurité pédagogique et linguistique. Les manuels apparaissent alors comme la bouée de sauvetage, or ces manuels sont anciens, décontextualisés et très éloignés du contenu des programmes (qui, dans l'ensemble sont en phase avec les standards internationaux). Le ministère de l'éducation nationale a donc entrepris de refondre les manuels de primaire, à commencer par celui de troisième année de

Français. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, à la suite de la publication du nouveau cadre général de référence des apprentissages adopté le 13 octobre 2022 par le ministère de l'éducation, qui réforme certains contenus des programmes et vise à renouveler les approches pédagogiques, une refonte des manuels est également prévue, qui devra s'étaler sur 4 ans.

Enfin, l'environnement linguistique des élèves est pauvre. Dans beaucoup de régions et d'écoles, le manuel scolaire reste l'unique support de lecture des élèves, tandis que leur seul contact avec la langue française est l'enseignant de français qui, comme indiqué ci-dessus, s'avère souvent lui-même en difficulté dans sa pratique de la langue. Cette situation rend plus difficile l'apprentissage et démotive les élèves.

Globalement, le manque de maîtrise des compétences linguistiques et langagières des élèves dans les deux langues de scolarisation, l'arabe littéral et le français, vectrices principales d'accès à la connaissance et de production des savoirs, constitue de fait un obstacle majeur à des apprentissages de qualité, et donc à la réussite scolaire des élèves.

Travailler sur l'amélioration des compétences linguistiques des élèves tunisiens apparaît donc essentiel, d'une part, pour que ces derniers soient plus à l'aise et performants dans leur parcours scolaire, ce qui fera augmenter le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur ; d'autre part, pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes tunisiennes et tunisiens.

Présentation du projet

Le **Projet d'Appui au Renforcement Linguistique des élèves (PARLE)** en Tunisie, co-financé sur subvention AFD / UE pour un montant de 14 millions d'euros, est prévu **sur une durée de 4 ans**, à partir de janvier 2024. Il s'agit d'un projet à l'échelle, qui sera opéré sur l'ensemble du territoire tunisien.

Il a pour objectif de **contribuer au développement de la qualité et de la performance du système tunisien**, via le **renforcement des compétences en langues des élèves tunisiens**, filles et garçons, qui leur permettra d'améliorer leurs performances scolaires.

Quatre objectifs spécifiques, qui sous-tendent les quatre composantes de ce projet, doivent permettre de parvenir à ce résultat, à savoir :

- **OS 1** : La qualité de l'enseignement des/en langues française et arabe est améliorée pour les filles comme pour les garçons.
- **OS 2** : Les jeunes bénéficient d'un environnement scolaire et extra-scolaire plus attractif, favorisant l'apprentissage des langues en respectant l'égalité de genre.
- **OS 3** : La communauté est sensibilisée dans une approche tenant compte des spécificités de genre et se mobilise en faveur de la maîtrise du français et du plurilinguisme.
- **OS 4** : Les autorités institutionnelles sont mieux articulées et outillées pour améliorer l'enseignement / apprentissage des langues en tenant compte des enjeux de genre.

Composante 1 / Renforcement de la qualité de l'enseignement des/en langues française et arabe.

Résultat 1.1 / *La formation initiale des enseignants du primaire est enrichie pour mieux développer les compétences linguistiques et didactiques des futurs enseignants, via une pédagogie renouvelée.*

Le premier sous-objectif de cette composante ciblera l'amélioration du niveau des enseignants du primaire via une **intervention au niveau de la Licence en Education et Enseignement (LEE)**, dont ces enseignants sont issus.

Afin d'améliorer mécaniquement le niveau des élèves inscrits en licence, une première activité permettra de **renforcer la sélectivité à l'entrée de la LEE** en intégrant le niveau de langues de manière significative. Cette activité sera totalement prise en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur.

En parallèle, le projet prévoit de **renforcer le niveau linguistique des étudiants actuellement en cours de licence**. Pour le français, des solutions d'apprentissage en autonomie, compatibles avec les emplois du temps chargés des étudiants, seront mises à disposition en années 1 et 2 du projet pour 4 promotions d'étudiants (promotions d'environ 2500 étudiants, répartis dans les 10 instituts dispensant la LEE à travers le pays). Les ressources de même type disponibles en ce qui concerne l'apprentissage de l'arabe n'existant pas ou n'étant pas adaptées au besoin (dans la mesure où les tests de niveau et les dispositifs d'apprentissage s'adressent en général à un public non arabophone), les actions porteront pour l'arabe sur l'amélioration des cours de renforcement linguistique intégrés à la Licence LEE.

En effet, de manière à avoir une action durable sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement des langues dans la LEE, le projet visera également les **enseignants de licence** et proposera, dans le cadre d'un travail commun entre les enseignants de français et d'arabe, **des formations-actions en didactique des langues**, qui les mèneront à élaborer des outils pour l'amélioration du renforcement linguistique à l'attention de leurs étudiants. **Les outils ainsi créés par le programme pourront être mis à disposition du ministère de l'Enseignement supérieur.**

Résultat 1.2 / Les compétences professionnelles des agents temporaires et vacataires (en cours de titularisation) de DNL scientifiques du collège et du lycée, sont renforcées dans une démarche innovante et inclusive.

Parmi le public des enseignants n'ayant pas reçu de formation initiale, **le ministère de l'Éducation a fait des personnels anciennement suppléants, contractuels ou vacataires, nouvellement titularisés, un public cible prioritaire** qui doit faire l'objet d'un appui spécifique.

Au niveau du secondaire, il existe un réel intérêt pour renforcer les enseignants des disciplines scientifiques (mathématiques, physiques et SVT) sur l'intégration de la dimension langagière dans leur enseignement disciplinaire, car la transition entre un enseignement en arabe au collège et un enseignement en français au lycée s'avère délicate pour de nombreux élèves. **Il y a donc un enjeu à travailler sur les pratiques d'enseignement-apprentissages des disciplines scientifiques en langue non première et sur la cohérence des approches dans l'enseignement-apprentissages de ces matières en arabe et en français.** Aussi, c'est sur cet aspect que se porteront les activités liées au résultat 1.2.

Il s'agira, dans une première phase, de **former les inspecteurs à la didactique de l'enseignement-apprentissage d'une discipline non première** et de les accompagner, grâce à une expertise en ingénierie de formation, pour co-construire le **dispositif de développement professionnel des enseignants des disciplines dites non linguistiques enseignées en langue non première.**

Pour développer ce plan de formation, le projet propose d'accompagner le ministère dans la mise en place de processus innovants de développement professionnel continu qui prenne en compte à la fois les intérêts des enseignants et les pratiques probantes encouragées par l'institution au regard des différents contextes et des recherches récentes en éducation. Il s'agit de développer des stratégies de formation partant des pratiques et visant l'évolution des pratiques et s'appuyant sur des approches collaboratives et des logiques de mises en réseau des enseignants et inspecteurs.

Une fois le dispositif validé, **les inspecteurs des DNL scientifiques seront accompagnés pour produire, dans le cadre d'une formation-action, des parcours de formation** selon l'approche définie, favorisant la mobilisation et l'implication des enseignants.

Enfin, la dernière phase consistera en la **mise en œuvre du dispositif de formation** auprès des enseignants des disciplines non linguistiques scientifiques en Français.

Résultat 1.3 / Les compétences linguistiques des enseignants nouvellement recrutés du primaire et du secondaire ayant un niveau intermédiaire sont renforcées.

Parmi le personnel actuel des enseignants du primaire et du secondaire, bon nombre se trouvent en insécurité linguistique, à commencer par les **agents nouvellement titularisés** qui peuvent répondre à des profils issus d'horizons variés. Le projet s'attachera, dans un premier temps, à mettre en place des mesures de remédiation rapide auprès des enseignants qui pourront en tirer le bénéfice le plus immédiat et effectif, à savoir les niveaux intermédiaires (équivalents du niveau B1 du Cadre Commun de Référence pour les Langues), afin de lancer une dynamique. Ce public est évalué à environ 5 000 enseignants dans les deux premières années du projet.

C'est pourquoi le projet se propose d'articuler des mesures de court terme, afin de répondre à l'urgence, en identifiant la population des enseignants nouvellement titularisés de niveau intermédiaire en français et en proposant des **solutions souples d'auto-apprentissage ou d'apprentissage tutoré**, et des mesures visant au plus long terme à travers **l'élaboration de ressources pérennes** pour le renforcement linguistique des enseignants, en français et en arabe, sur la base de ressources existantes.

En complément, et pour renforcer la motivation des enseignants à se former, des **sessions de formation intensives**, en présentiel, seront organisées. Elles peuvent prendre les formes éprouvées de « villages francophones », d'universités d'été, ou encore de stages intensifs dans des centres de langue. L'enjeu ici est de proposer des temps d'immersion linguistique qui permettent de pratiquer la langue en situation et de susciter la motivation et l'implication des enseignants, à la fois des ceux des enseignants formés mais également celle des personnes-ressources identifiées.

Ces formations intensives permettront de toucher un public plus large, sur un temps court, et de favoriser des temps de partage d'expériences et d'analyse des pratiques sur lesquels il sera possible de capitaliser par la suite.

Composante 2 / Faire bénéficier les jeunes d'un environnement scolaire et extra-scolaire plus attractif, favorisant l'apprentissage des langues en respectant l'égalité de genre.

Résultat 2.1 / Des ressources pédagogiques (incluant la thématique du genre) et didactiques sont élaborées pour et par les enseignants et mises à disposition pour leur utilisation en classe.

Le premier sous-objectif de la Composante 2 s'attachera à **fournir aux élèves et aux enseignants des ressources actualisées pour la classe** et, dans cette perspective, à **former les cadres pédagogiques et les enseignants à leur conception et utilisation**.

Le projet effectuera un **recensement des ressources** pédagogiques et didactiques existantes dans le paysage éducatif tunisien concernant l'enseignement du et en français et l'enseignement du et en arabe. Il s'agira, dans un premier temps, d'indexer ces ressources et d'en estimer les coûts d'acquisition de manière à constituer une **banque de données au niveau national** et dans un second temps, de **former les enseignants à l'exploitation de ces ressources**.

S'inscrivant dans la réforme actuelle du ministère de l'Éducation nationale et poursuivant le but de fournir aux élèves des supports de qualité qui favorisent l'apprentissage des langues, le projet accompagnera également la **conception de manuels scolaires** à destination des élèves du primaire et du lycée. Le projet veillera à ce que les manuels soient élaborés sur la base de nouvelles approches pédagogiques, qui laissent une place de choix à l'oral, aux outils numériques, à l'ouverture sur le monde, aux problématiques de genre et de développement durable, etc.

Le choix des niveaux et disciplines s'est porté sur la **langue arabe en 1^{ère} et 2^e année du primaire et sur la langue française en année 4, 5 et 6** (le manuel de 3^e année, ayant déjà fait l'objet d'une refonte récente, est actuellement en cours de publication) afin d'avoir un impact dès les premières années sur l'apprentissage des langues. De même, les manuels des **disciplines non linguistiques scientifiques (mathématiques, physique et SVT) de la première année du lycée**, année charnière qui marque le passage de l'enseignement de ces disciplines de l'arabe littéral au français, seront revus. Les manuels ainsi élaborés sur ces premières années pourront servir de matrice à la production des niveaux suivants dans une logique d'optimisation.

De façon à permettre la bonne prise en main par les enseignants de ces manuels scolaires, le projet accompagnera les inspecteurs dans une réflexion sur les stratégies de formation, menant à la **co-construction de modules de formation**.

Composante 2 / Faire bénéficier les jeunes d'un environnement scolaire et extra-scolaire plus attractif, favorisant l'apprentissage des langues en respectant l'égalité de genre.

Résultat 2.1 / Des ressources pédagogiques (incluant la thématique du genre) et didactiques sont élaborées pour et par les enseignants et mises à disposition pour leur utilisation en classe.

Le premier sous-objectif de la Composante 2 s'attachera à **fournir aux élèves et aux enseignants des ressources actualisées pour la classe** et, dans cette perspective, à **former les cadres pédagogiques et les enseignants à leur conception et utilisation**.

Le projet entreprendra un inventaire des ressources pédagogiques et didactiques disponibles dans le contexte éducatif tunisien, couvrant à la fois l'enseignement du et en français et l'enseignement du et en arabe. Dans un premier temps, cet inventaire consistera à répertorier ces ressources et à évaluer au besoin leurs coûts d'acquisition afin de créer **une base de données nationale**. Dans un second temps, **une formation sera dispensée aux enseignants** pour les aider à exploiter efficacement ces ressources.

S'inscrivant dans le cadre de la réforme en cours du ministère de l'Éducation nationale et dans un souci constant d'offrir aux élèves des ressources de qualité propices à l'apprentissage des langues, le projet accompagne également **la conception de manuels scolaires** destinés aux élèves du primaire et du lycée. Ces manuels seront conçus en intégrant de nouvelles approches pédagogiques, mettant en avant l'importance de l'expression orale, l'utilisation des outils numériques, l'ouverture sur le monde, ainsi que la prise en compte des enjeux liés au genre et au développement durable, entre autres.

Le choix des niveaux et disciplines s'est porté sur la **langue arabe en 1^{ère} et 2^e année du primaire et sur la langue française en année 4, 5 et 6** (le manuel de 3^e année, ayant déjà fait l'objet d'une refonte récente, est actuellement en cours de publication) afin d'avoir un impact dès les premières années sur l'apprentissage des langues. De même, les manuels des **disciplines non linguistiques scientifiques (mathématiques, physique et SVT) de la première année du lycée**, année charnière qui marque le passage de l'enseignement de ces disciplines de l'arabe littéral au français, seront revus. Les manuels ainsi élaborés sur ces premières années pourront servir de matrice à la production des niveaux suivants dans une logique d'optimisation.

De façon à permettre la bonne prise en main par les enseignants de ces manuels scolaires, le projet accompagnera les inspecteurs dans une réflexion sur les stratégies de formation, menant à la **co-construction de modules de formation**.

Résultat 2.2 / Des ressources variées pour l'apprentissage des langues sont mises à disposition des élèves.

En complément des ressources mises à disposition dans le cadre du résultat 2.1, le résultat 2.2 s'attache à promouvoir et à **mettre directement à disposition des élèves des ressources innovantes** pour favoriser l'apprentissage linguistique, en français et en arabe. L'objectif ici est de **redynamiser l'apprentissage des langues** auprès des jeunes et d'**instaurer un cadre favorable** à cet apprentissage, en favorisant un environnement linguistique, notamment francophone, auquel ils sont habituellement

peu exposés, et en **élargissant leur accès à la connaissance**, dans un contexte actuel de manque de ressources innovantes et de faible connectivité. Un accent particulier sera mis sur le numérique en tenant compte des problématiques d'accès.

Pour commencer, des efforts seront déployés dans le cadre scolaire en fournissant des bibliothèques et médiathèques aux écoles primaires, avec une priorité donnée aux zones éloignées ou défavorisées. Cette initiative vise à **immerger les enfants dans un environnement stimulant qui encourage leur intérêt pour les langues**. L'approche consiste à sélectionner un **système modulaire de bibliothèques et/ou médiathèques mobiles à l'intérieur d'un même établissement**, capable de s'adapter aux divers contextes scolaires en proposant des ressources physiques et/ou numériques

Dans le but de rendre l'apprentissage des langues plus attrayant et d'élargir les perspectives culturelles des élèves, le programme proposera **une sélection de ressources éducatives numériques innovantes à destination des élèves du primaire et/ou du secondaire. Ces ressources ne se limiteront pas à l'apprentissage linguistique, mais viseront également à développer des compétences culturelles et transversales** telles que le travail en groupe, l'expression orale, la créativité et le savoir-être. La sélection de ces ressources favorisera les solutions exploitant les nouvelles technologies telles que la réalité virtuelle, la réalité augmentée et d'autres formes d'intelligence artificielle. L'objectif est de montrer aux jeunes le potentiel de ces technologies tout en leur permettant d'en acquérir une maîtrise appropriée.

Afin de soutenir l'innovation numérique en éducation dans le domaine linguistique, un troisième appel à projets ciblera **la création de nouvelles solutions d'apprentissage**. Il s'inscrira dans la philosophie du dispositif Yallab', programme d'incubation soutenu par l'institut français, dans la lignée de « la fabrique numérique du plurilinguisme » créée en mars 2018. Le soutien aux projets sélectionnés portera sur un accompagnement stratégique et financier, de manière à accompagner à la fois le développement des applications mais aussi leur expérimentation dans un échantillon d'établissements tunisiens, en vue d'un déploiement à plus large échelle si ces dispositifs apparaissent pertinents à l'aune des évaluations.

Résultat 2.3 / Des activités et projets favorisant l'attractivité et l'apprentissage des langues sont développées au sein de l'école et de la communauté.

Le projet se propose de **s'appuyer sur les nombreuses initiatives développées dans les cadres scolaire et extra-scolaire, dans le domaine des arts, du numérique, de la culture, de la botanique etc. et de les promouvoir**. Ces initiatives constituent autant d'opportunités de pratiquer la langue d'une manière ludique et attractive en diversifiant les approches pédagogiques et de permettre aux élèves de développer en parallèle des compétences transversales (numérique, éducation aux médias, travail collaboratif/ en coopération etc.).

Ce résultat s'inscrira en partie dans le cadre des activités réalisées et financées par l'UNICEF en la matière, via une participation aux appels à projets qui seront mis en place dans le cadre du projet PASE, de façon à intégrer la question de l'apprentissage linguistique et du genre au sein de ces derniers.

Il comprend par ailleurs une activité relative à **l'organisation de concours régionaux, nationaux, voire internationaux** ayant pour but la promotion des langues et le développement de la pratique du français et/ou de l'arabe, le principe étant de permettre l'articulation entre apprentissages langagiers et culture.

Composante 3 / Sensibilisation et mobilisation de la communauté dans une approche tenant compte des spécificités de genre en faveur de la maîtrise du français et du plurilinguisme.

Résultat 3 / Une campagne de communication, prenant en compte les enjeux de genre à l'échelle nationale promeut l'apprentissage du français et le plurilinguisme.

Afin de valoriser l'enseignement-apprentissage bi-plurilingue dans le système éducatif tunisien, et de renforcer l'attractivité du français, une campagne de communication est proposée en complément des activités présentées dans les composantes 1 et 2. Il s'agira à la fois de faire connaître et valoriser le projet PARLE, mais aussi et surtout pour travailler sur l'image des langues et de leur apprentissage en montrant l'intérêt du plurilinguisme.

Composante 4 / Les autorités institutionnelles sont mieux articulées et outillées pour améliorer l'enseignement / apprentissage des langues en tenant compte des enjeux de genre.

Résultat 4.1 / Un cadre de suivi-évaluation, un dispositif de capitalisation et une méthodologie d'évaluation d'impact sont développés et mis en œuvre

Il s'agira de renforcer les capacités d'un groupe de travail institué au sein du ministère de l'Education tunisien et de l'accompagner dans la mise en place d'un dispositif et d'outils de capitalisation dans le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues.

Résultat 4.2 / Des recherches spécifiques sont menées sur des sujets d'ordre linguistique en vue d'améliorer le système éducatif

Afin de compléter le travail de capitalisation, suivi-évaluation et évaluation d'impact, le projet prévoit d'**alimenter la réflexion sur l'enseignement-apprentissage des langues et le plurilinguisme via des études spécifiques** portées par le Ministère de l'Education.

Les thématiques abordées par ces études seront déterminées en fonction des besoins émis par la partie tunisienne, de manière à enrichir efficacement la réflexion sur les politiques publiques. Plus précisément, il s'agira principalement d'accompagner une **réflexion en lien avec la question du plurilinguisme et de son impact sur l'apprentissage mais aussi sur le futur des élèves**. Par ailleurs, il sera question de **proposer et tester certaines innovations ou activités innovantes en lien avec les activités prévues dans le projet**, afin de les analyser et d'en mesurer les résultats.

Résultat 4.3 / Des instances collaboratives sont mises en place pour intégrer les résultats des recherches et du travail d'évaluation en vue d'alimenter la réflexion en matière de stratégie nationale d'enseignement/apprentissage des langues.

Le premier objectif est de **permettre que la méthodologie mise en place, les outils élaborés et les mécanismes générés puissent être utilisés pour le suivi-évaluation d'autres projets mis en œuvre en Tunisie**.

Le deuxième objectif est **d'intégrer les résultats probants des recherches et études précédentes dans une stratégie** cohérente et dynamique pour l'apprentissage des langues.

2- Description de la mission

L'expert.e en didactique de l'enseignement-apprentissage de l'arabe langue de scolarisation, sera chargé.e de mener une étude afin d'établir une cartographie des ressources mobilisables pour les activités de la composante 1 du projet PARLE.

Il ou elle travaillera sous la supervision de l'équipe projet « PARLE ».

La cartographie devra permettre

- d'identifier des ressources éditoriales et numériques utilisées dans le monde arabe pour le renforcement linguistique de professionnels en langue arabe, en particulier d'acteurs des systèmes éducatifs.
- d'identifier des centres d'expertises (centres de recherche, centres de formation, etc.) à même d'être mobilisée dans le domaine de l'enseignement-apprentissage de l'arabe à des publics arabophones grands adolescents et adultes, en Tunisie et dans le monde arabe

Périmètre géographique :

La recherche devra se faire sur les pays de la région Afrique du Nord et Moyen Orient (ANMO/MENA) ayant l'arabe moderne standard comme langue de scolarisation et en particulier sur les pays ayant un système éducatif bi-plurilingue, c'est à dire où différentes langues sont utilisées comme langue d'enseignement-apprentissage de disciplines à certains cycles d'enseignement.

La mission de l'expert.e devra permettre de concevoir cette cartographie notamment à travers les activités suivantes :

1- Cadrage de l'expertise :

- Recueil des besoins auprès de l'équipe projet EF
- Identification des principales sources de données
- Rédaction d'une note de cadrage pour décrire la méthodologie, les cibles et les étapes de l'expertise

2- Recueil des données

- Recueil de données auprès d'un groupe d'inspecteur du ME tunisien pour identifier des ressources éditoriales et numériques exploitées en Tunisie pour l'enseignement de l'arabe à des grands adolescents et adultes.
- Recueil de données auprès de l'enseignement supérieur et des universités tunisiennes pour identifier les centres d'expertises pour l'enseignement de l'arabe en Tunisie
- Recueil de données auprès des représentants des principales organisations régionales et principaux bailleurs régionaux ayant financé des projets sur la question de l'arabe de scolarisation pour capitaliser sur les ressources créées et/ou mobilisées dans le cadre de ces projets
- Identification de centres nationaux de 5 pays de la région, dont ceux ayant la question de l'enseignement-apprentissage en arabe et dans une autre langue d'enseignement afin d'étudier les outils et ressources utilisées dans ces systèmes éducatifs
- Identification des grands centres spécialisés dans l'enseignement-apprentissage de l'arabe dans la région ANMO (par exemple KSGAAL, DEAC du Caire, Institut Bourguiba de Tunis, etc.) et recueil de données auprès d'eux concernant les outils et ressources mobilisables pour l'enseignement-apprentissage de l'arabe de scolarisation.
- Identification des centres de production de ressources pédagogiques pour l'enseignement de l'arabe moderne standard à un public arabophone de grands adolescents et adultes. (maisons d'édition, centres de langues, sites internet, etc.)
- Organisation des données brutes selon un format convenu avec l'équipe du projet PARLE

3- Analyse des données et formalisation de la cartographie

- Analyse des données collectées afin de décrire les ressources identifiées du point de vue de leur pertinence en vue de leur mobilisation dans différentes activités du projet.
- Proposition d'un format de cartographie pour présenter les résultats de la recherche
- Proposition d'une version intermédiaire de la cartographie

4- Formalisation de la cartographie

- Intégration des données analysées dans une cartographie finale

Calendrier et livrables

La mission d'appui aura une durée totale d'environ 25 jours étalés de mai à fin septembre 2024 et comprendra les étapes suivantes :

Activités	Livrable	Période de mise en œuvre ou délai (indicatif)
1. Ciblage et cadrage méthodologique de l'étude	Note de cadrage de 5 pages maximum	25 mai 2024
2. Recueil des données	Données brutes organisées selon un format convenu	Mai-septembre 2024
3. Analyse et organisation des données intermédiaires	Cartographie initiale	23 juillet 2024
4. Analyse et formalisation de la cartographie.	Cartographie finale	30 septembre 2024

Le budget maximal estimé est de 10 000 euros.

Profil souhaité

Formation et expériences :

- Diplôme universitaire (bac+5 au moins) dans le domaine de la langue arabe et/ou dans le domaine de la didactique des langues étrangères
- Expérience professionnelle dans l'enseignement de l'arabe à un public de grands adolescents ou adultes arabophones en Tunisie ou dans un pays au contexte socio-linguistique similaire
- Bonne connaissance des acteurs du monde arabe agissant dans le domaine de la formation en langue arabe
- Bonne connaissance des organisations régionales et internationales et des bailleurs agissant dans le domaine de l'éducation et de la formation
- Bonne connaissance du système éducatif tunisien et/ou des systèmes éducatifs ayant l'arabe pour langue de scolarisation aux côtés d'une autre langue d'enseignement
- Bonne connaissance des ressources éditoriales et numériques pour l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, et en particulier de l'enseignement de l'arabe
- Bonne maîtrise des tableurs (Excel), et d'outils de collecte de données
- Parfaite maîtrise de l'arabe moderne standard à l'écrit et à l'oral. L'ensemble du recueil des données sera fait en arabe (Une bonne connaissance du dialecte tunisien et compréhension des grandes familles de dialecte oriental est un plus pour le recueil des données)
- Bonne maîtrise du français (B2) afin de formaliser les résultats de l'étude en français
- Autonomie, capacité d'organisation et d'anticipation
- Esprit d'initiative et créativité

Statut :

- Personne individuelle éligible

Candidatures

Les candidatures doivent être rédigées en français et inclure les éléments suivants :

- CV de l'expert.e
- Une offre technique comprenant
 - une présentation de l'expert.e mettant en avant son adéquation au profil souhaité, notamment sa connaissance des institutions et des acteurs de la formation linguistique en arabe dans la région Afrique du Nord et Moyen Orient (MENA)
 - une rappel des enjeux de l'étude
 - une proposition d'une méthodologie de travail assortie d'un calendrier d'actions détaillé
 - une pré-identification des sources d'information principales pour l'étude
- Une offre financière en format tableur

Les candidatures doivent être envoyées avant le Jeudi 16 mai 2024.